

ENSEMBLE

Ville de Marseille



RÉGULARISATION
EXCEPTIONNELLE :



UNE DEMANDE ENTENDUE

Le 8 juillet 2025, un incendie majeur a touché plusieurs secteurs, impactant directement les agentes des écoles et les personnels du secteur 15/16, contraints pour certains de quitter leur poste plus tôt ou d'arriver plus tard afin d'assurer leur sécurité.

Face à cette situation exceptionnelle, nous avons demandé à la Direction de l'Éducation (DE) de faire preuve de bon sens et de souplesse, en régularisant les pointages des agents concernés.

NOUS AVONS ÉTÉ ENTENDUS !

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION VA PROCÉDER À UNE RÉGULARISATION EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS IMPACTÉS PAR L'INCENDIE.

Une reconnaissance du professionnalisme et de l'engagement des agents. Nous saluons cette décision, qui vient reconnaître l'implication et la réactivité des équipes sur le terrain.

Cette régularisation est une avancée concrète obtenue grâce à la mobilisation syndicale.

NOUS CONTINUERONS À DÉFENDRE VOS DROITS ET À PORTER VOTRE VOIX, AVEC EXIGENCE ET DÉTERMINATION. ENSEMBLE, FAISONS RESPECTER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.